

12,9 km - 3 h

Circuit du Gouyre PR4



Une randonnée diversifiée explorant tout d'abord les premières terrasses de la plaine de l'Aveyron, pour ensuite longer le lac du Gouyre et remonter ses versants, avant de rejoindre le village par un chemin de crête au milieu des bois. Plusieurs beaux points de vue sur le village de Vaïssac et sur les terrasses de l'Aveyron. A noter quelques passages goudronnés.



▲ 219 m ▼ 134 m

Balisage

Difficulté ++

A voir en chemin...

Les vignes et les cabanes à vignes



Qu'il s'agisse de chasselas (raisin de table) ou raisin pour la vinification, les paysages de vignes ont pris place sur ce territoire depuis nos ancêtres gaulois. L'arrivée du Phylloxera, puceron transmettant la maladie dans les années 1870, annonce la mort des vignobles. Seul le recours au greffage reconstituera le vignoble détruit. Cette crise a eu pour conséquence l'abandon de parcelles, l'exil de familles ruinées et la modification des paysages.

Aujourd'hui, si la vigne est plus rare sur les coteaux calcaires, il reste des **cabanes de vignes**, petites constructions en dur, qui servaient d'abris aux hommes et pouvaient accueillir le bœuf de trait, une petite réserve de foin, une remise pour les outils, une citerne d'eau de pluie (pour le sulfatage). A Vaïssac, les **matériaux de construction**, directement prélevés sur place, sont composés de moellons calcaires, de galets, de brique cuite (rouge foncé) et crue (rouge/orange plus clair) et de matériaux réutilisés (ex: tuiles canal dans les murs).

Le lac du Gouyre et sa faune

D'une superficie de 54 ha, le lac a été créé en 1989 pour l'irrigation des communes avoisinantes, soutenir le niveau de la rivière Aveyron en été et fournir une eau potable de qualité. Cette zone humide artificielle a été colonisée par une **avifaune** (les oiseaux) facilement reconnaissable : le Héron cendré et la Grande Aigrette, tous deux échassiers, le Grèbe castagneux (ressemblant un peu à un canard mais avec un bec fin), le Grèbe huppé, le Tadorne de belon et le Balbuzard pêcheur, le Grand Cormoran.

Le site du lac du Gouyre bénéficie d'un **arrêté préfectoral de protection du biotope**. Il est interdit d'y circuler en véhicule motorisé, de se baigner et d'accéder à l'eau, de porter atteinte au milieu naturel.



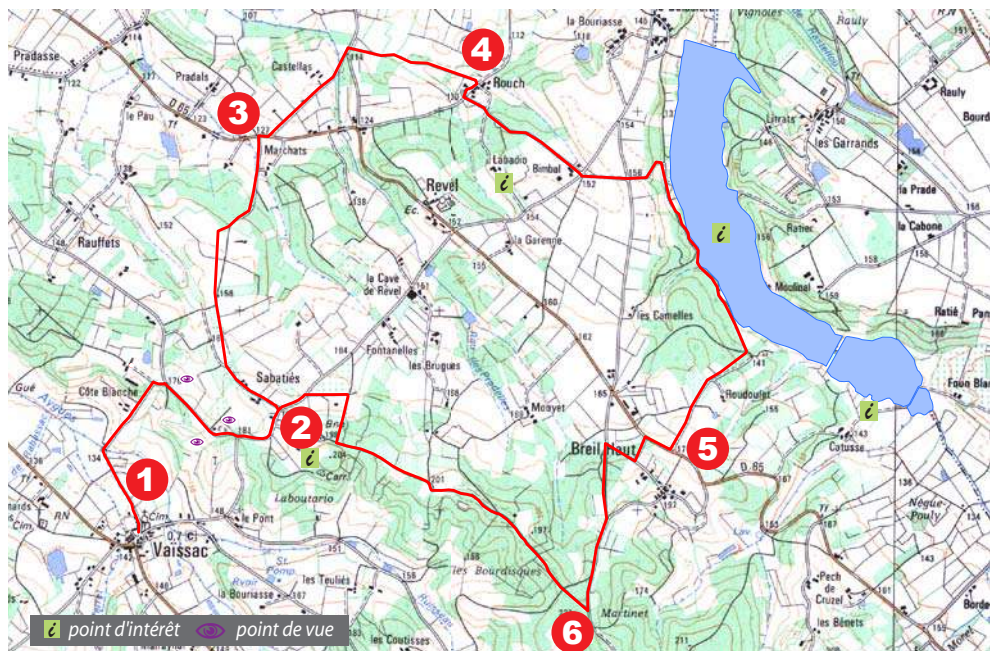
L'agriculture est présente partout : vergers, vignes, champs cultivés et prairies. La Blonde d'Aquitaine est la race dominante en élevage bovin viande. L'appellation de 1962 et est issue de croisements entre 3 rameaux (Garonnaise, Quercy et Blonde des Pyrénées) utilisés pour le travail des champs.

Les cultures céréalières (blé, orge, tournesol, colza et maïs) sont les plus courantes. Elles abritent aussi des **plantes messicoles** (c'est-à-dire vivant dans les cultures et les moissons). Aujourd'hui ces dernières deviennent rares et des plans d'actions sont entrepris pour leur sauvegarde.

Les bords de champs sont colonisés par le **glaiéul des moissons** et par la spéculaire miroir de Vénus (sols calcaires). L'anthesis des champs, appelé aussi fausse camomille et la petite brize affectionnent les sols acides. Le myosotis des champs et la gesse annuelle occupent plutôt les vignes et vergers.

Évitons de trop cueillir cette flore pour mieux la préserver.



**Départ :** Mairie de Vaïssac**Stationnement :** parking salle des fêtes

- 1** Depuis la mairie de Vaïssac, prendre la rue longeant l'église par la gauche. A 350m, suivre le chemin d'exploitation, sur la droite, traverser le **ruisseau le Longueau-Aygues** et remonter le versant jusqu'au lieu-dit « Côte Blanche ». De retour sur la route goudronnée, tourner à droite, puis encore une fois à droite. A 200m, à l'intersection, tourner à gauche sur la VC 1, en direction de Montricoux. Continuer tout droit sur 460m.
- 2** Au lieu-dit « Sabatiès », prendre la route sur la gauche, puis continuer tout droit par le chemin d'exploitation après les habitations. Traverser les champs, le petit bois et descendre au lieu-dit « Marchats », puis rejoindre la route de Revel (D65).
- 3** Tourner à droite et longer la route sur 50m, puis suivre la direction « Castellas » sur la gauche. A hauteur de la ferme, à 350m, poursuivre par le chemin enherbé et descendre dans la vallée. Traverser le **ruisseau de Cabertat** à 150m et rejoindre la route un peu plus loin. Suivre la route sur la gauche pendant à peine 50m, puis prendre le chemin d'exploitation sur la droite, pour atteindre le lieu-dit « Rouch » à 700m.
- 4** A « Rouch », ne pas traverser le corps de ferme mais prendre la route sur la droite. A 100m, tourner à gauche et remonter la VC13 sur 700m, jusqu'au lieu-dit « Bimbal ». A 500m, sur la droite, se situent le **camping à la ferme Aicisempla** (<http://www.aicisempla.com/camping.php>) ou bien encore le **domaine viticole de Revel**. Traverser la route et continuer tout droit sur le chemin en face, pour descendre vers le **lac du Gouyre** situé à 500m. Arrivé sur le bord du lac, suivre à droite le chemin longeant le lac pendant 1km, puis remonter sur la droite par le chemin longeant le bois et s'éloignant du lac (noter qu'en continuant sur le bord du lac, à 700m en amont se situe une **base ornithologique**). Continuer tout droit sur la route, longer les **vignes**.
- 5** A l'intersection avec la RD65, prendre à droite sur 150m, puis emprunter la route montant au lieu-dit « le Breil Haut », sur la gauche. A l'intersection suivante tourner à droite, puis à 150m emprunter le chemin sur la gauche, qui monte à travers bois. Continuer tout droit pendant 850m.
- 6** Prendre le **chemin de crête** sur la droite, à la perpendiculaire de la route, pour traverser le bois. A 650m, à la patte d'oie, prendre le chemin du milieu. Continuer sur ce chemin jusqu'à arriver sur la route de Montricoux à 1.3km. Vous traverserez bois, **champs** et vignes. A l'intersection avec la route, prendre à gauche. Puis tourner sur la droite à 500m, direction « Côte Blanche », pour rejoindre le chemin emprunté au départ et descendre au village de Vaïssac, situé à 1.3km.